

**Valorisation patrimoniale et marchande de la ressource
territoriale. Analyse à partir d'un produit du terroir labellisé
IG : la figue sèche des At Maouche**
**Heritage and market enhancement of the territorial resource.
Analysis based on a GI labeled local product: The At Maouche
dried fig**

Akli Akerkar

Volume 46, numéro 3, 2023

Reçu : 2021-05-25

Accepté : 2023-04-18

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1108478ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1108478ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Regional Science Association / Association canadienne des sciences
régionales

ISSN

0705-4580 (imprimé)

1925-2218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Akerkar, A. (2023). Valorisation patrimoniale et marchande de la ressource
territoriale. Analyse à partir d'un produit du terroir labellisé IG : la figue sèche
des At Maouche. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des
sciences régionales*, 46(3), 6–17. <https://doi.org/10.7202/1108478ar>

Résumé de l'article

Cette étude analyse le processus de spécification de la figue sèche des At Maouche. Les résultats montrent que les figuiculteurs adoptent une stratégie intégrée de valorisation patrimoniale et marchande de la ressource. En s'ouvrant à l'extérieur, ils s'insèrent dans des réseaux d'acteurs qui leur permettent d'articuler leurs savoirs de proximité aux savoirs réflexifs exogènes et aux savoirs managériaux d'organisation. Cependant, la durabilité de ce processus semble difficilement généralisable du fait qu'il est essentiellement porté par des acteurs exogènes et qu'il n'est pas véritablement approprié par les figuiculteurs.

VALORISATION PATRIMONIALE ET MARCHANDE DE LA RESSOURCE TERRITORIALE. ANALYSE À PARTIR D'UN PRODUIT DU TERROIR LABELLISÉ IG : LA FIGUE SÈCHE DES AT MAOUCHE

Akli Akerkar

Akli Akerkar

Docteur en sciences économiques de Montpellier SupAgro

akliakerkar@gmail.com

Reçu : 2021-05-25

Accepté : 2023-04-18

Résumé : Cette étude analyse le processus de spécification de la figue sèche des At Maouche. Les résultats montrent que les figiculteurs adoptent une stratégie intégrée de valorisation patrimoniale et marchande de la ressource. En s'ouvrant à l'extérieur, ils s'insèrent dans des réseaux d'acteurs qui leur permettent d'articuler leurs savoirs de proximité aux savoirs réflexifs exogènes et aux savoirs managériaux d'organisation. Cependant, la durabilité de ce processus semble difficilement généralisable du fait qu'il est essentiellement porté par des acteurs exogènes et qu'il n'est pas véritablement approprié par les figiculteurs.

Mots-clés : processus de spécification, action collective, ressource territoriale/patrimoniale, banalisation, At Maouche, figue sèche.

Heritage and market enhancement of the territorial resource. Analysis based on a GI labeled local product: the At Maouche dried fig

Abstract: This study analyzes the process of specification of the dry fig of At Maouche. The results show that the fig growers adopt an integrated strategy of heritage and market development of the resource. By opening up to the outside world, they become part of networks of actors that allow them to articulate their local knowledge with exogenous reflexive knowledge and managerial knowledge of organization. However, the sustainability of this process seems difficult to generalize because it is essentially carried out by exogenous actors and is not really appropriated by the fig growers.

Keywords: specification process, collective action, territorial resource/ heritage, trivialization, At Maouche, dried fig.

Les dynamiques territoriales rurales ne reposent pas seulement sur la mobilisation des ressources préexistantes, mais également sur la requalification des ressources inédites qui distinguent les territoires les uns des autres (Pecqueur, 2005). Difficilement concurrentiels sur une seule logique de coûts de production, les stratégies de différenciation des produits au travers de la multiplication des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine, apparaissent pour les territoires ruraux comme une opportunité pour continuer à exister économiquement (Janin et al., 2016). Ce nouveau modèle de développement s'appuie à la fois sur la production de biens et services identitaires (Mollard & Pecqueur, 2007) et une gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux (Campagne et al., 2009; Campagne, 2007) qui peuvent se traduire par l'apparition d'une « rente territoriale » susceptible d'être au centre d'une nouvelle théorie du « développement rural » (Campagne & Pecqueur, 2017).

Cette stratégie de valorisation des ressources locales spécifiques n'a retenu l'attention des pouvoirs publics algériens que très récemment. Elle est le résultat d'un long processus de transformation des politiques agraires et s'inscrit dans un contexte d'ouverture internationale, sur injonction de la banque mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI). Nous pouvons schématiquement regrouper les réformes agraires en Algérie en deux grandes catégories. La première génération, sous « un modèle collectiviste », va de l'indépendance jusqu'à la fin des années 1970. À travers une forte intervention de l'État, l'objectif était de renforcer l'indépendance alimentaire du pays par la modernisation de l'outil de production et l'amélioration des performances techniques des exploitations. L'insuffisance de ces réformes a conduit les pouvoirs publics à mettre en place, à partir de 1980, une seconde génération de réformes. D'orientations libérales, celles-ci visent le démantèlement des exploitations agricoles publiques et la privatisation des terres du domaine privé de l'État.

La chute des prix des hydrocarbures en 1986 et son corollaire, la crise de l'endettement, contraignent l'Algérie à subir, dès 1990, un Plan d'ajustement structurel imposé par le FMI et la BM. La mise en œuvre des mesures du consensus de Washington ont profondément affecté le mode d'organisation de l'économie nationale et du monde rural. À un système de planification centralisée se sont substitués les mécanismes du marché et le désengagement de l'État de la vie économique, avec comme conséquence principale l'ouverture de l'économie algérienne à la mondialisation et la privatisation de presque la totalité des activités agricoles (Djenane, 1998).

Les déséquilibres engendrés par les stratégies de développement agricole de l'après indépendance et le triomphe des orientations libérales ont fini par exclure les territoires ruraux des processus de développement (Bessaoud, 2013). Cela s'est traduit par le retrait de la bourgeoisie rurale traditionnelle, la dislocation des collectifs ouvriers des domaines privés de l'État, l'accentuation des déséquilibres ville-campagne et la reproduction des structures agraires inégalitaires au profit de nouveaux entrepreneurs privés ruraux et des élites d'origine urbaine (Bessaoud, 2016). Pour corriger ces déséquilibres et revitaliser les espaces agricoles et ruraux, une nouvelle orientation agricole a été adoptée au début des années 2000 par le lancement de la Politique de renouveau agricole et rural (PRAR). Élaborée selon les principes de l'approche territoriale, elle a pour objectif le renforcement de la sécurité alimentaire du pays par l'intégration des différentes formes d'agriculture à l'effort de développement agricole et la mise en place d'une gouvernance territoriale impliquant les différents acteurs. Comme toutes les stratégies déployées dans les arrière-pays méditerranéens autour des processus de spécification, patrimonialisation et territorialisation, la PRAR se veut une alternative et une « réponse au modèle dominant consacré par l'agriculture conventionnelle et l'économie capitaliste » (Aderghal et al., 2020, p. 392).

S'inscrivant dans l'esprit de ces réformes, les articles 32 et 33 de la loi d'orientation agricole n° 08-16 du 3 août de 2008 et l'article 30 du décret exécutif n° 13-260 du 7 juillet 2013 instituent et fixent le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole en vue de leur valorisation par des signes distinctifs d'origine et de qualité. C'est dans ce cadre que le quatrième axe de la PRAR – *protection et valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel* – identifie plus de 87 produits du terroir¹ pouvant être labellisés. La liste inclut la figue sèche des At Maouche reconnue depuis 2016 en Indication Géographique (IG). Comment s'est construit le processus de spécification et d'encrage de ce produit en tant que première expérience de valorisation des produits du terroir en Algérie ? Pour y répondre nous formulons deux hypothèses. D'une part, ce processus résulte de la mobilisation des processus cognitifs, relationnels et organisationnels au travers des réseaux d'acteurs internes et externes au territoire. D'autre part, la volonté de sauvegarder la ressource et d'en faire une source de revenu amènent les producteurs à s'inscrire à la fois dans des logiques de filière et de patrimonialisation.

Le processus de spécification de la figue des At Maouche a mis en réseau de nombreux acteurs dont les collaborations ont abouti au renforcement des capacités organisationnelles et productives des figiculteurs, à l'ouverture des savoir-faire de proximité aux connaissances scientifiques et techniques, au développement de nouveaux usages de la figue et à la préservation des variétés menacées de disparition. Cependant, simultanément à cette dynamique d'ancrage, des processus de banalisation sont observés sur le terrain posant ainsi la question de l'appropriation par les producteurs de ce processus de spécification.

L'étude du processus de spécification de la figue des At Maouche implique l'analyse des rapports et des articulations entre cette ressource et le système de production œuvrant à sa construction. La combinaison de l'approche par les milieux innovateurs (Maillat 1994, 2006; Camagni 2004, 2006; Matteaccioli & Tabariès 2006; Maillat & Matteaccioli 2004; Camagni et al., 1999, Maillat et al., 1993) et l'approche par les ressources (Landel et al., 2014; Perron & Janin, 2014; Janin & Perron 2014; Janin et al., 2016; Peyrache-Gadeau et al., 2009; Senil & Landel 2016; François et al., 2006) nous permet, d'une part, d'analyser le fonctionnement du milieu local selon ses composantes organisationnelle et cognitive et, d'autre part, d'évaluer les dynamiques des acteurs dans leurs stratégies de différenciation, de spécification et d'appropriation de la ressource.

Cette étude est la première expérience de spécification d'une ressource territoriale en Algérie; un pays de traditions politiques fortement centralisées et où les acteurs locaux sont en marge de la gouvernance territoriale et de la fabrication de l'action publique. Cela implique un travail d'investigation en trois phases complémentaires.

Premièrement, une lecture des nombreuses recherches traitant de la question de la valorisation des ressources territoriales en général et des produits du terroir, notamment agricoles et agroalimentaires, sous signes distinctifs de l'origine et de la qualité; en particulier le cas de la figue sèche des At Maouche (Bachir Bey 2015, Lombet et al., 2016).

Deuxièmement, une recherche documentaire à partir des rapports d'activités des années 2015 et 2017 de l'Association Biodiversité Echanges et Diffusion d'Expériences (BEDE) et du cahier des charges du produit labellisé, et différentes sources locales et nationales, pour les données statistiques sur les caractéristiques agricoles, physiques, géographiques et humaines de la zone (Office nationale des statistiques (ONS), Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche (MADRP), Direction des services agricoles (DSA), presse nationale).

¹ Conférence du Ministre de l'Agriculture à l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie le 5/11/2018.

Troisièmement, une enquête par entretiens semi-directifs a été menée en France et en Algérie auprès de 41 acteurs ayant pris part à ce processus de qualification : responsables et animateurs de l'Association des figuiculteurs de la wilaya de Bejaïa (AFWB), responsables de l'association des figuiculteurs de la commune des At Maouche (AFCAM), Directeur des services agricoles de la wilaya de Bejaïa, coordinateur du Programme Maghreb de BEDE, Mme M. Poizat (originale d'Uzès dans le Gard et animatrice des ateliers de transformation de la figue), figuiculteurs et élus locaux. Les entretiens ont eu lieu entre les mois de mars et juillet 2017 en face à face ou par téléphone. Un complément d'enquête a été effectué en novembre et décembre 2018.

L'article s'organise de la manière suivante. La partie 1 est consacrée à la revue de littérature par l'analyse des apparentées conceptuelles de la ressource territoriale et de la ressource patrimoniale. La partie 2 aborde le processus de territorialisation des politiques publiques en Algérie. La partie 3 présente le contexte territorial de la zone d'étude et la méthode d'investigation et analyse la trajectoire de spécification de la figue des At Maouche en mettant l'accent sur les réseaux construits et les processus cognitifs, relationnels et organisationnels. Enfin, la partie 4 tente de repérer les fragilités et les risques de banalisation qui menacent la durabilité de ce processus valorisation.

RESSOURCE TERRITORIALE, RESSOURCE PATRIMONIALE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL RURAL

Ressource territoriale/patrimoniale, de quoi parle-t-on ?

La littérature économique et géographique distingue deux catégories de ressources : les *ressources données* et les *ressources construites*. Les premières sont issues des approches néoclassiques, qui les considèrent comme un stock d'objets matériels et immatériels réifié, c'est-à-dire préexistant aux dynamiques entrepreneuriales et d'apprentissage collectif. Elles correspondent aux ressources et actifs *génériques* dans la typologie élaborée par Colletis & Pecqueur (1993, 2005). Ces actifs, ou ressources, « [...] sont ainsi totalement transférables, leur valeur est une valeur d'échange » (2005, p. 4). Les secondes sont pensées dans une approche dynamique par le courant institutionnaliste. Elles sont non transférables du fait qu'elles résultent d'un système territorial combinant un mode de valorisation particulier et des acteurs fortement attachés à la société locale par un sentiment d'appartenance fondé sur des liens historiques, organisationnels et relationnels. Ces ressources spécifiques selon Colletis & Pecqueur (2005, p. 6) « n'apparaissent qu'au moment des combinaisons des stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit ».

De nombreux auteurs relèvent des correspondances entre la notion de ressource territoriale et celle du patrimoine. Toutes les deux sont des construits sociaux et collectifs et font référence au concept de durabilité qui lie le passé, le présent et l'avenir. Pecqueur (2002) distingue la dimension économique et la dimension morale de la ressource. La première renvoie à un système de valeurs d'usage ou d'échange, la seconde est relative à l'éthique, la culture et l'histoire collective. Pour lui, c'est précisément cette seconde dimension qui confère à la ressource son caractère patrimonial. S'appuyant sur les parentés conceptuelles entre le territoire et le patrimoine (Di Méo, 1994), François *et al.* (2006), Landel & Senil (2009), Senil *et al.*, (2006) considèrent quant à eux que le patrimoine constitue une ressource. Pour eux, le territoire, le patrimoine et la ressource sont, tous les trois, l'objet d'une construction socioculturelle sur le long terme qui fonde la différenciation des territoires. Nombre d'études portant sur les dif-

férentes formes que peut prendre la ressource s'inscrivent dans ce même ordre d'idée (Kebir, 2006; Camagni *et al.*, 2004; Faure, 1999).

Senil & Landel (2016) affinent l'analyse en identifiant ce qui différencie les deux notions. Pour eux, si le même produit peut être considéré simultanément comme ressource territoriale et ressource patrimoniale, leur mode de mobilisation dans le projet les distingue. La première inscrit le produit dans l'espace, alors que la seconde l'inscrit dans le temps. La combinaison des deux approches explique la nature de l'ancrage territoriale et sa solidité (Landel, 2020). Dans une étude sur l'association de 5 productions² et les terrasses cévenoles et ardéchoises sur lesquelles elles sont cultivées, Landel (2020) démontre la solidité de cette complémentarité. L'auteur fait remarquer que l'ancrage local de ces produits ne repose pas seulement sur la trajectoire de spécification, mais aussi sur celles de territorialisation et de patrimonialisation des terrasses qui constituent des milieux « ancreurs » de spécificités et supports d'innovations.

Force est de constater que les analyses des liens entre la ressource et le patrimoine ne parviennent pas encore à l'élaboration d'une approche commune et stabilisée. Pour Boisseaux *et al.*, (2013), si le fait que le patrimoine puisse être exploité économiquement est heuristiquement suffisant pour le considérer comme une ressource, il y aurait un réel besoin analytique à donner une assise conceptuelle plus solide à l'usage du terme ressource. Ils concluent que, sur le plan conceptuel, l'application de la notion de ressource au patrimoine est encore en cours d'élaboration.

De ce débat Peyrache-Gadeau (2004) forge la notion de la ressource patrimoniale. Se démarquant de la conception utilitariste et schumpétérienne de la ressource, elle appréhende celle-ci dans une perspective systémique selon laquelle l'environnement, les ressources et les sociétés co-évoluent. Recouvrant à la fois un ensemble de biens marchands, cessibles et transmissibles, mais aussi un ensemble de valeurs communes, la ressource patrimoniale est pour elle une « *Sorte de notion hybride entre biens publics et biens privés, impliquant l'idée de prise en charge intergénérationnelle et de responsabilité et susceptible de permettre le compromis entre la problématique économique de l'exploitation et la perspective écologique de la conservation* » (Peyrache-Gadeau 2004, p. 9).

La ressource patrimoniale, un levier de développement territorial rural ?

Pour Verrières (2011), le patrimoine peut être à l'origine d'un cercle vertueux de développement rural en agissant sur les facteurs clés du développement des espaces ruraux. Cependant, ce rôle n'est pas automatique. Pour Pecqueur (2002) deux conditions sont nécessaires pour que l'objet patrimonial construit devienne une matière à développement économique :

- i) le dépassement du dilemme valeur privée/valeur publique
- ii) l'insertion du patrimoine dans un modèle de l'offre combinée de type « panier de biens ».

La seconde condition implique l'élaboration d'une offre spécifique et composite de biens et services de qualité dont le marché et la notoriété se consolident mutuellement. Cette hypothèse formalisée par l'auteur en 2001 peut être vérifiée quand : « *à l'occasion de l'acquisition d'un produit de qualité territoriale, le consommateur découvre la spécificité des autres produits issus de la production locale et détermine son utilité sur l'ensemble des produits offerts* » (Pecqueur 2001 : p. 43). Cette hypothèse est validée par de nombreuses autres recherches (Lacroix *et al.*, 1998, 2000; Mollard, 2001; Mollard & Pecqueur 2007; Senil *et al.*, 2006).

² La châtaigne d'Ardèche, le Picodon de l'Ardèche et de la Drôme, le vin de Chatus, l'oignon doux des Cévennes et la pomme de terre de l'Eyrieux.

La question du lien entre développement et patrimoine a connu une avancée remarquable grâce aux travaux du Groupe de recherche européen sur les *milieux innovateurs (GREMI)* qui a élargi le champ d'investigation au rôle joué par le milieu dans cette équation et aux modes de valorisation des ressources qui en résultent. La mise en valeur du patrimoine repose sur un équilibre délicat entre l'exploitation marchande de la ressource et son maintien sur le long terme. Cela implique une nouvelle organisation socio-territoriale pouvant donner naissance à des propriétés coopératives et cognitives sur lesquelles le système local de production va pouvoir s'appuyer pour mettre en valeur le patrimoine (Maillat & Matteaccioli, 2004; Matteaccioli & Tabariès, 2006). Cette organisation est articulée autour de deux concepts: la coopération et la connaissance. D'une part, la coopération souligne le caractère du bien public de la ressource patrimoniale et implique une coordination de tous les acteurs locaux pour sa valorisation durable. D'autre part, la connaissance doit émerger et se construire à travers des apprentissages au sein du milieu. L'objectif est la création de la culture de la ressource permettant la valorisation et la requalification du patrimoine.

S'appuyant sur les résultats des travaux de la phase GREMI 6, Peyrache-Gadeau (2004, p. 17) soutient qu'il existe un «*lien étroit entre l'existence d'un milieu innovateur, un mode de valorisation des ressources et le type de durabilité du développement*». Landel & Senil (2009), dans une analyse des projets de Pôles d'Excellence Rurale, constatent l'émergence d'un mode de développement territorial spécifique et alternatif qu'ils nomment le «*développement patrimonial*». L'enjeu n'est pas seulement la régénération de la ressource mais son «*sur-cyclage*», c'est-à-dire sa multiplication et son amplification.

Le rôle de la ressource territoriale/patrimoniale dans la revitalisation des territoires ruraux dépend néanmoins de la trajectoire globale des territoires. Une vaste étude sur l'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens (Aderghal et al., 2020) révèle des différences et des nuances, entre les territoires du Sud et ceux du Nord et entre les territoires d'un même pays, quant à l'aboutissement des processus de spécification. Les projets les plus aboutis sont ceux qui sont portés, soit par des collectifs d'acteurs de proximité dont les actions s'appuient sur la mobilisation des valeurs traditionnelles de solidarité et d'entraide comme c'est le cas de la Réserve de cèdres du Chouf au Liban (Farès & Michon, 2020) et de la viande de chevreau du Pays Haha (Province d'Essaouira) au Maroc (Chatibi et al., 2020), soit par des acteurs différenciés mais suffisamment organisés et coordonnés pour approfondir l'ancrage des spécificités comme c'est le cas de l'oignon doux des Cévennes (Landel, 2020).

En revanche, malgré des réussites avérées dans certains domaines et territoires, de nombreux projets n'ont pas atteint les objectifs escomptés en termes de durabilité économique et environnementale et de transmission intergénérationnelle et intercommunautaire de la ressource en raison, d'une part, de la faible autonomie des collectifs et, d'autre part, de la capture des processus de spécification par les politiques et les acteurs dominant le marché. La faible autonomie des communautés vis-à-vis de l'interventionnisme de l'État et de l'emprise des entreprises privées leur font perdre toute maîtrise de leur territoire (Chatibi et al., 2020). Les normes et les représentations, très générales et peu documentées, des spécificités sont élaborées d'une manière ascendante et sans concertation avec les acteurs locaux (Dubeuf, 2020). Il en résulte une banalisation des spécificités au travers de la prédominance des logiques de muséification et de mise en scène de leurs caractéristiques les plus visibles (Dubeuf, 2020). C'est le cas du musée de l'eau à Marrakech (Ruf, 2020), du figuier de barbarie des Ait Baâmrane (Aderghal et al., 2020), du pastoralisme en Corse et de la production du fromage frais (*jben*) à Chefchaouen (Dubeuf, 2020). Cette quête d'authenticité au travers d'images «*identifiantes*» (cousin 2003) convoquant les éléments qui

composent le rural, le traditionnel et le local (Betry, 2003) risque de se faire au détriment de nouveaux projets capables de susciter de l'innovation territoriale (De Myttenaere, 2011).

La mise sur le marché des spécificités met en relation les exploitants avec des commerçants et intermédiaires souvent sans ancrage local et qui, par leur maîtrise des mécanismes du marché et du fonctionnement des subventions des pouvoirs publics, capturent l'essentiel de la valeur ajoutée générée par les produits qualifiés au détriment des producteurs et des communautés rurales. En effet, la domination des logiques industrielles sur l'huile d'argan a généré des déséquilibres socio-économiques et profite peu aux populations rurales les plus pauvres (Dubeuf, 2020), une bonne partie de la production de la figue de Barbarie, ainsi que ses dérivés, des Ait Baâmrane est captée par les circuits informels du commerce (Aderghal et al., 2020) et le lavandin du plateau d'Oulmès devient le symbole de l'extraversion des ressources locales au profit de grandes entreprises localisées à Casablanca (Aderghal et al., 2020). Par ailleurs, la valorisation des tapis traditionnels de Taznakht et de Toudja-Béni Khédache n'a pas véritablement contribué à l'amélioration des conditions de vie des tisserandes et le développement de leur région du fait qu'une bonne partie des produits est soumise aux lois des intermédiaires de la filière à des prix très bas (Hanafi & Bouaabd, 2020), et une très grande partie de la rose du M'Goun et de ses produits est extravertie au profit des sociétés étrangères dont le souci est la recherche de la meilleure rentabilité sur un marché international concurrentiel (Michon, 2020). De nombreuses études antérieures sur divers produits corroborent ces conclusions: Le Safran de Taliouine au Maroc et l'oignon violet de Galmi au Mali (Landel et al., 2014), le fromage pastoral *Queso Cotija* au Mexique (Linck & Barragan, 2009), les produits identitaires Corses (Senil et al., 2014), l'huile d'argan (Romagny, 2009), les produits touristiques patrimoniaux des Ait Guemez au Maroc (Oiry-Varacca, 2013), le tapis Taznakht (Abdollah et al., 2016).

La faible autonomie des communautés et la prédominance des logiques industrielles risquent d'entraîner la ressource dans ce que Kébir (2006) appelle une dynamique d'érosion/épuisement. On passe ainsi d'un mode de coordination par le réseau (relations de proximité) dans un territoire de réaffectation et d'intégration de la ressource à un mode de coordination par le marché ou la hiérarchie dans un territoire d'exploitation de celle-ci.

LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN ALGÉRIE: ÉMERGENCE ET LIMITES

Les limites des approches classiques (sectorielles) et libérales et l'urgence d'apporter des réponses spécifiques et transversales aux multiples défis du monde rural ont conduit les pouvoirs publics à renouveler leurs visions et approches de développement des territoires ruraux en adoptant la PRAR. À travers la mobilisation de son principal instrument, les Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), elle vise à promouvoir les fondements du référentiel global d'action publique territoriale (Muller, 2011; 2005). L'introduction des paradigmes de «*proximité*» et de l'«*intégration*» renvoie respectivement à une volonté de décider et d'agir ensemble aux plus près des territoires d'intervention et de rompre avec une représentation longtemps dominante, du développement rural comme développement agricole (Akerkar, 2015).

L'entrée du modèle de développement territorial dans la politique d'aménagement de l'Algérie s'est réalisée également à travers la coopération internationale. Le pays a bénéficié en 2008 dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire de l'État français d'un projet intitulé «*Appui institutionnel à la mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable en Algérie*» (Koop et al., 2010). En 2014, une nouvelle impulsion a été donnée à cette dynamique avec

la signature du Programme d'Actions Pilote pour le Développement Rural et l'Agriculture (PAP-ENPARD) entre l'Union Européenne et le MADR. S'inspirant de la démarche développée par LEADER +, et à travers la mise en place d'un processus d'animation territoriale, l'objectif de ce programme est d'améliorer l'utilisation, la valorisation et la diversification des ressources locales.

Les spécificités et le territoire exercent une rétroaction positive l'un sur l'autre. Si la construction des ressources spécifiques dépend de l'existence d'un territoire construit, l'approfondissement de l'ancrage de ces spécificités aboutit à la constitution des territoires (Landel, 2020). Or l'analyse de l'expérimentation de l'approche territoriale en Algérie au travers de l'analyse de la mise en œuvre des PPDR et des dynamiques locales d'activités, montre que le processus de construction territoriale bute sur de nombreux obstacles qui tiennent à l'organisation administrative, à la gouvernance et à la définition de la notion du territoire.

Selon Essaid (2002), du point de vue idéologique, l'administration locale « reste marquée par les pratiques autoritaires propres au socialisme bureaucratique » et d'un point de vue politique « le pouvoir central tient encore en méfiance tout ce qui relève du local ». Cela se traduit par des processus de déconcentration et de décentralisation inachevés. Cette organisation administrative fortement hiérarchisée laisse peu de place aux adaptations locales qui pourraient intervenir dans le cadre de la coopération entre les services déconcentrés (Akerkar, 2019), d'une part, et empêche les collectivités décentralisées d'adopter leurs propres règles de fonctionnement et d'organisation, d'autre part.

Ce dispositif institutionnel centralisé pose la problématique de la gouvernance territoriale en limitant la liberté d'initiative des acteurs non-étatiques et des possibilités de coordination propres aux territoires. Les assemblées élues sont placées sous tutelle des autorités publiques qui exercent « un contrôle a priori sur l'ensemble des décisions, et ce à tous les niveaux » (Landel, 2011, p. 49). La situation financière de ces collectivités est d'autant plus critique que la fiscalité locale est quasi-inexistante et que leur fonctionnement dépend des subventions de l'État. Cette concentration administrative des pouvoirs et des ressources amènent certains juristes à parler de « l'introuvable pouvoir local » (Zouaïmia, 2002).

L'étude de la mise en œuvre de la PRAR montre que l'absence de cadres de référence communs, la faible institutionnalisation et la non-procéduralisation de l'action publique se traduisent par des difficultés des acteurs à s'approprier les principes et les modes opératoires de la gouvernance de l'action collective (Akerkar, 2021). On assiste à l'accaparement des instances décisionnaires par les seuls acteurs étatiques et à la marginalisation des acteurs de la société civile notamment des communautés villageoises (Akerkar, 2015). Or, l'implication effective de ces communautés au travers de leurs structures de gouvernance coutumières (*Tajmaat* ou conseil du village, conseil de tribu et du douar) conditionne la réussite de tout projet de développement dans les pays de Sud (Landel, 2011; Koop et al., 2010; Elloumi, 2020; Bessaoud & Petit, 2009a, Bessaoud et al., 2009b). En dépit de leur rôle majeur dans le renforcement du capital relationnel, facteur déterminant du bon fonctionnement des logiques territoriales (Camagni et al, 1999), ces institutions traditionnelles sont perçues comme un archaïsme social préjudiciable à une Algérie moderne (Ben Hounet, 2008) d'où la contestation de leur légitimité et leur maintien dans la semi-clandestinité (Salhi, 1999). Pour Bessaoud et al., (2009b, p. 302) « Les échecs des constructions territoriales mises en œuvre ont été souvent imputés à cette stratégie de l'État moderne ». Dans le même ordre d'idée, Lazarev (2008, p. 52) fait remarquer, au sujet de l'expérimentation de l'approche territoriale en méditerranée, que « toutes les expériences ont rencontré une même limitation, celle de la non-reconnaissance institutionnelle des organisations villageoises ».

Cette difficulté à construire une gouvernance élargie pose en filigrane la problématique de la construction de nouvelles configurations territoriales qui ne sont pas tenues par les limites administratives. Les territoires en tant que coconstruction sociale par les acteurs peinent à émerger face à des territoires résultant des maillages politico-institutionnels qui sont les seuls cadres de déploiement des politiques d'aménagement et de développement. Comme le constatent Bedrani et al. (2009, p. 78) dans leur étude sur les localités de Hadj Méchri et Ighil Ali en Algérie, « [...] il n'y a pas de construction de territoires par des acteurs locaux ayant une consistance géographique différente de celle des communes ». Établis sur des terres des tribus et groupes ethniques, ces territoires administratifs sont en concurrence avec les territoires vécus des communautés villageoises (Bessaoud, 2009b). Échelles territoriales pertinentes, les douars/tribus et leurs institutions, premiers repères spatiaux et organisationnels de ces communautés et principaux référents collectif, auxquels elles s'identifient, constituent dans ce contexte de rigidité institutionnelle, les seules unités socioterritoriales susceptibles de faire émerger les territoires d'action et d'acteurs. Dans les très rares projets où elles sont associées, ces institutions ont démontré leur efficacité dans la résolution des conflits et la recherche de compromis entre les intérêts divergents pour faire aboutir les processus de spécification. (Dubeuf et al., 2013, 2020; Fares & Michon, 2020).

Cette thèse fait l'unanimité des spécialistes des territoires pour qui, si les autorités administratives « veulent créer les conditions favorables à la réalisation de projets de territoire: il est indispensable d'intégrer les notables et institutions coutumières en tant qu'acteurs stratégiques dans les politiques territorialisées. Un premier pas dans cette direction est certes la reconnaissance du douar au Maghreb comme espace pertinent d'intervention » (Landel, 2011, p. 50). En effet, même si le douar constitue l'échelle à partir de laquelle est conçue la territorialisation du développement rural en Algérie (Landel, 2011; Lazarev, 2008; Koop, 2010), ce micro territoire (terroir) des communautés rurales ne dispose pas de personnalité juridique et ses structures de gouvernance coutumières ne sont pas reconnues (Lazarev, 2008). Il en résulte une séparation entre le niveau d'intervention qui est le terroir villageois et le niveau de décision qui est celui de la commune où sont établis les plans de développement territoriaux (Lazarev, 2008).

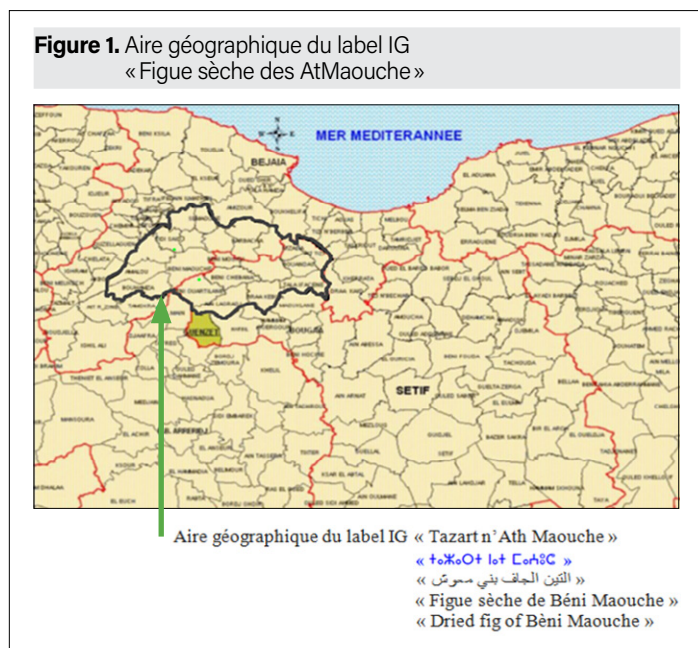
L'implémentation des PPDR témoigne de cette difficulté de la mise en cohérence territoriale et de la non prise en compte des identités locales (Lazarev, 2008). L'auteur soulève la problématique de l'intégration de la dynamique des projets à celle des territoires, eu égard aux nombreuses limites de « l'approche terroir » adoptée par l'Algérie, comme la dispersion des projets et l'inadéquation de « l'échelle terroir » pour gérer les infrastructures, les services et les échanges. « Le PPDR ne résout en effet qu'une toute petite partie de la question du territoire » alors que « Le terroir [...] ne peut être qu'un niveau de base dans un système territorial plus large » (Lazarev, 2008, p. 26).

TRAJECTOIRE DE SPÉCIFICATION DE LA FIGUE DES AT MAOUCHE

En mobilisant la grille de construction de la ressource territoriale (Landel, 2014) et la grille de lecture des milieux innovateurs, nous procédons ici à l'analyse du processus de spécification de la figue sèche des At Maouche et les caractéristiques de l'aire du label sur lesquelles il s'appuie.

L'analyse empirique s'appuie sur les wilayas de Bejaïa et de Sétif et est située au sud-est de la Kabylie (Figure 1). La région s'étend sur une superficie de 1194,36 km². Sa topographie contraint les populations à une agriculture de montagne pratiquée sur de petites exploitations faiblement mécanisées et à un système de production dominé par une arboriculture rustique (figuiers, oliviers) associée à un élevage

de type familial (caprin, bovin et ovin). L'aire géographique de l'IG «Figue sèche des At Maouche» couvre vingt-et-une communes des wilayas de Bejaïa³ et de Sétif⁴ et 10 309 ha de figueraias produisant 87 438 quintaux de figues sèches, soit 72 à 75 % du potentiel de production totale des deux wilayas qui fournissent 47,56 % de la production de la figue sèche du pays (MADRP, 2009).



Le processus de spécification de la figue sèche des At Maouche met en relation trois catégories d'acteurs. Il s'agit des acteurs endogènes et des acteurs exogènes nationaux et étrangers. Nous analysons les processus relationnels par lesquels ils s'engagent dans les réseaux formés et leurs interrelations et les processus organisationnels qui s'intéressent à leurs capacités d'organisation, de mobilisation et de coordination (Janin et al., 2016). La dynamique d'activation de la figue ne s'appuie pas seulement sur ces processus relationnels et organisationnels. Les processus cognitifs, liés à l'aire du label et engendrés par les différents réseaux formés au cours de l'action, y tiennent un rôle des plus déterminants. Suivant Janin et al., (2016, 2011), trois types de savoirs et savoir-faire sont mobilisés et articulés dans les différentes phases de valorisation de la figue : les savoirs de proximité, les savoirs réflexifs et les savoirs managériaux d'organisation.

Le processus de spécification de la ressource se décompose en trois phases⁵ (Landel, 2014) durant lesquelles une multiplicité d'acteurs locaux et étrangers coordonne leurs actions pour faire passer la ressource d'un statut de ressource générique à celui de ressource spécifique.

- **Révélation** : Cette étape suppose un changement dans les représentations et les valeurs attribuées à la ressource, encore potentielle à ce stade (Perron & Janin, 2014). Le plus souvent, la révélation de la ressource est le fait d'acteurs «révélateurs» porteurs d'un regard extérieur au territoire qui permet de révéler l'existence de qualités non perçues à l'intérieur du territoire, mais recherchées à l'extérieur (Landel, 2014).

- **Développement** : Le développement de la ressource implique plusieurs processus (Lajarge & Pecqueur, 2011) : la coordination collective (mise en réseaux et répartition des rôles et des compétences entre acteurs), appropriation commune de la ressource (mise en commun d'idées, de produits et des savoir-faire), apprentissage cumulatif (apprentissage de nouveaux savoirs communs, résolution des problèmes), territorialisation instituée (la ressource territoriale s'inscrit dans des territoires construits existants ou émergents).
- **Recombinaison/Renouvellement/Transmission** : Le processus de spécification peut se renforcer davantage à travers l'articulation de la ressource avec d'autres ressources, d'autres acteurs et/ou d'autres territoires (Lajarge & Pecqueur, 2011); comme il peut se fragiliser en montrant des signes d'essoufflement des collectifs, de perte de valeur économique, de dégradation du paysage, de perte de savoir-faire, etc. (Perron & Janin, 2014).

Dans certaines communes de l'aire du label, le figuier occupe jusqu'à 80 % des superficies cultivées. L'identification de certaines variétés aux tribus locales témoigne de l'ancrage profond du figuier à son terroir. Ainsi, des variétés Taâmriwt, Ayaâlawi et du caprifiguier (Dokar) qui seraient respectivement natifs des tribus des At Aâmer, des At Yaâla et d'Assif n Dokar.

C'est dans un contexte d'effondrement de l'agriculture traditionnelle depuis les années 1970 qu'un producteur leader, animé par une volonté de rendre à la figue des At Maouche toute la notoriété dont elle jouissait jadis et de la sortir de l'image de «l'alimentation des pauvres» qu'elle traînait depuis longtemps, a organisé avec le soutien du Délégué exécutif communal la première foire de la figue le 24 septembre 1996 à At Maouche. Les activités de valorisation de la figue, si elles restent marginales, commencent à émerger avec la création en 2002 de la toute première unité familiale de transformation. Dans l'objectif de faire connaître cette figue en dehors de son terroir, les figuiculteurs ont décidé de participer à des foires et expositions en Algérie et en France, notamment à la foire de l'agriculture de Cherbourg en 2004, 2006 et 2008.

Ces initiatives isolées et ponctuelles ont suscité un nouvel engouement pour la culture du figuier tout en remobilisant les savoirs de proximité liés aux pratiques locales traditionnelles acquises et transmises d'une génération à l'autre : labour superficiel, plantations éparpillées avec une densité maximale de 200 arbres/ha, taille légère par éclaircie, caprification à base de caprifigues de la variété *Tit n tskourth* (l'œil de la perdrix), récolte à la main après déshydratation partielle du fruit sur l'arbre, transport dans des paniers aérés fabriqués avec des matériaux végétaux locaux, triage à la main par variétés et qualité, séchage au soleil puis à l'ombre.

Pour accompagner cette dynamique qui prend progressivement de l'ampleur et faire face aux enjeux de la gouvernance qui commencent à se manifester, les producteurs se sont organisés en 2006 en association des figuiculteurs de la wilaya de Bejaïa (AFWB) qui a pour missions l'organisation de la filière, la mobilisation et la mise en réseau d'acteurs venant d'horizons différents. Si ces différentes initiatives ont pu redonner une autre image à la figue que celle d'un produit vivrier destiné à l'autoconsommation et dénué d'une valeur marchande, et surtout attirer l'attention des pouvoirs publics sur sa marginalisation et son exclusion des soutiens de l'État, la relance de la culture de la figue dans une perspective de construction d'une filière organisée, a eu lieu grâce à deux associations : «Biodiversité, Échanges et Diffusion d'expériences» (BEDE)⁶ et Penja-figas⁷.

³ Timzrit, Semaoun, Feraoun, At Djellil, Ivarvachen, Kendira, Seddouk, Amalou, Imcissen, Vuhamza et At Maouche.

⁴ Vuandas, At Nwal M'zada, Tala Ifacene, Vusselam, At Tizi, Draa Kbila, At Warthilan, At Chvana, At Legradj et At Mohli.

⁵ Janin et al., (2016) et Perron & Janin (2014) distinguent quant à eux 4 temps d'activation de la ressource : Révélation, Élargissement, Développement et Recombinaison/Renouvellement/Transmission.

⁶ Fondée en 1994 et basée à Montpellier, BEDE est une association de solidarité internationale qui œuvre pour la promotion des agricultures paysannes dans le monde.

⁷ Cette association dont le nom signifie en langue occitane «Ceux qui suspendent les figues» a pu relancer en 1997 la foire aux figues qui se tenait depuis le Moyen Âge au village Vézénobres en Languedoc.

À l'initiative du coordinateur du Programme Maghreb du BEDE, originaire de la région, les producteurs des At Maouche ont participé en 2009, comme invités d'honneurs, aux 13^e journées méditerranéennes de la figue organisées par l'association Penja-figas au village médiéval de Vézénobres. En tant que lieu de confrontation de perceptions et de regards, ces journées ont ressuscité la motivation des producteurs pour le travail de la figue et permis la prise de conscience de ses nouveaux potentiels de valorisation. Ces associations jouent le rôle d'« inventeurs » de la ressource (Landel et al., 2014) en assurant le lien entre les qualités attribuées à la figue des At Maouche et les qualités recherchées à l'extérieur du territoire. De nombreuses qualités de la figue sont ainsi mobilisées dans le processus de valorisation :

Qualités intrinsèques : le produit est réputé 100 % biologique du fait que les itinéraires techniques reposent sur des pratiques culturelles traditionnelles n'autorisant aucun élément chimique.

Qualités fonctionnelles : De nombreuses recettes sucrées et salées sont réalisées à base de la figue sèche et fraîche : hors d'œuvre, pâte de figues sèches, sirops, confiture, gâteaux traditionnelles, jus de figues fraîches, etc. Plusieurs usages thérapeutiques sont également associés à la figue. La figue sèche de couleur noir trempée dans l'huile d'olive est largement utilisée en Kabylie comme remède contre plusieurs pathologies.

Qualités nutritionnelles : Les figues sont riches en éléments nutritifs comme le potassium et ont une teneur élevée en différents antioxydants;

Qualité territoriale : Les vents modérés d'ouest et de nord-ouest apportent l'humidité favorable au gonflement du fruit, ce qui induit la dilatation de la peau, entraînant sa finesse et sa souplesse. Les températures élevées (37° C au maximum) et la faible pluviométrie des mois d'août et septembre permettent aux figues un séchage rapide. Les sols graveleux-sableux et limoneux-argileux de la région permettent aux pluies d'orage de s'écouler rapidement et empêchent la remontée d'humidité favorisant par conséquent le dessèchement partiel des fruits sur l'arbre et contribuant ainsi à l'obtention d'un séchage optimal en un temps court. Finalement, la caprification naturelle à partir des espèces locales de caprifiguer notamment *Tit n Tskurt* explique la richesse du fruit en akènes et sa chair abondante.

Grace à l'AFWB la fête de la figue est devenue un rendez-vous annuel qui attire des visiteurs des quatre coins du pays et qui implique des acteurs institutionnels, économiques, associatifs et de la recherche, qui contribuent chacun à sa manière à son succès : organisation des conférences et des campagnes de sensibilisation, d'information et de vulgarisation auprès des producteurs par l'Institut national de la recherche agronomique (INRAA) et l'Institut technique de l'arboriculture fruitière (ITAF); aide logistique de deux entrepreneurs du bâtiment de la commune; offre de main d'œuvre par l'association des chasseurs de la commune; sponsoring et financement de la fête par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), la DSA et la ferme d'élevage bovin Alaouchiche.

Si l'AFWB a permis de retisser les liens entre les acteurs locaux, elle a aussi favorisé l'ouverture de l'aire du label aux acteurs étrangers et, par là même, aux savoirs réflexifs mis en regard d'expériences extérieures et aux savoirs managériaux d'organisation et de coordination dont le rôle dans le processus de spécification de la figue est déterminant. La collaboration avec BEDE, qui est à l'origine de la quasi-to-

talité des réseaux constitués avec les acteurs locaux et étrangers, reprend en 2013 avec la venue à At Maouche d'un petit groupe de femmes de l'association Penja-figas enrichir les savoir-faire locaux par des démonstrations *in situ*. Cette rencontre a porté sur une innovation conceptuelle en introduisant de nouvelles méthodes de valorisation de la figue par l'expérimentation de nombreuses recettes à base de figue et l'animation par M. Poizat, artiste cuisinière à Uzès, des ateliers de formation et d'apprentissage sur la transformation de la figue au profit d'une vingtaine de femmes des familles des producteurs. Des recettes innovantes sont ainsi expérimentées par le remplacement de la pâte de dattes, exclusivement utilisée jusque-là, par la pâte de figues dans les pâtisseries traditionnelles.

La coopération entre BEDE et l'AFWB continue en 2013 dans le but de renforcer les capacités organisationnelles des producteurs peu initiés au fonctionnement associatif moderne. En plus de la redynamisation de l'AFWB à travers des formations au profit de ses membres, BEDE a accompagné le processus d'émergence de la coopérative de transformation et de conditionnement de la figue. BEDE a soutenu cette innovation organisationnelle en définissant ses statuts et en finançant ses premiers cycles d'exploitation notamment l'emballage. En 2015, pour pallier le sous-équipement dont elle souffrait, la coopérative a vu arriver deux investisseurs de la zone industrielle d'Akbou.

L'objectif de l'obtention du label IG, auquel personne n'avait pensé jusque-là, implique d'étendre le réseau de partenaires déjà existant aux acteurs institutionnels et du monde de l'expertise, notamment étrangers, dont le soutien relève des aspects techniques, financiers, scientifiques et du conseil. Dans le cadre de sa politique européenne de voisinage et de son accord d'association avec l'Algérie, l'Union européenne a financé en 2015 le projet de jumelage « Renforcement du dispositif de reconnaissance de la qualité des produits agricoles par les signes distinctifs liés à l'origine (IGAO) » entre l'Algérie, la France et l'Italie. Mobilisant trente-trois experts européens pour une durée de 24 mois et une dotation de 1,4 millions d'euros, ce projet a permis l'élaboration du dispositif institutionnel et réglementaire nécessaire au fonctionnement du système de qualité des signes liés à l'origine notamment la rédaction des textes juridiques; l'élaboration du cahier des charges; la mise en place des institutions centrales, comme le Comité National de Labellisation, chargées de la reconnaissance des produits en IG et AO et de la gestion du système; la formation des fonctionnaires et responsables professionnels y compris au niveau local et la conduite jusqu'en phase finale du processus de reconnaissance en IG du produit figue sèche des At Maouche.

Le jumelage a pris également en charge le financement des séminaires en Italie et en France au profit des agents publics du secteur agricole et des producteurs pour leur permettre de se familiariser avec les expériences européennes. Un transfert de connaissance sur le mode de compagnonnage s'est ainsi opéré en matière de valorisation des figues labellisées (traitement, séchage sous serre, conduite et fonctionnement des pépinières). Concernant le conseil, ces experts ont réussi, malgré les nombreuses résistances et réticences, à faire accepter aux producteurs de la commune des At Maouche l'idée de l'aire du label à 21 communes et aux producteurs des autres communes le nom du label (cf. section IV). C'est également sur les recommandations de ces experts que les figiculteurs ont procédé à la création de l'Association communale des figiculteurs des At Maouche (ACFAM). Après avoir accompagné administrativement le dossier de labellisation, cette association a désormais pour missions la recherche de nouvelles adhésions et leur accompagnement ainsi que l'animation des activités en lien avec la figuculture.

En 2015, à l'initiative de la BEDE, un partenariat visant le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs a mis en relation de nombreux acteurs aux statuts variés. Grace au financement dont il a pu bénéficier de la part du service de coo-

pération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Algérie, ce partenariat a permis la réalisation de nombreuses actions: sauvegarde des variétés de figues menacées de disparition par la mise en place de plusieurs champs de multiplication d'environ 2500 boutures de figuiers rares; inventaire, réalisé par les étudiants, des variétés disséminées dans la région en décrivant et en recensant environ 70 variétés; recherche collaborative avec le département des sciences alimentaires de l'Université de Bejaïa pour trouver de nouvelles pistes de valorisation de ces variétés rares; soutien logistique et organisationnel à l'AFWB en la dotant d'un bureau, d'une animatrice et d'un chargé de projet pour lesquels deux cycles de formation ont été financés; modernisation du séchage par la mise à la disposition des producteurs de 30 serres pour expérimenter le séchage sous serre à grande échelle.

Des savoir-faire scientifiques et académiques, souvent épars, ont pu être transférés et rendus disponibles auprès des producteurs et transformateurs grâce à des acteurs que l'on pourrait qualifier d'acteurs-relais ou de médiateurs. C'est le cas des étudiants engagés dans l'inventaire des variétés de figues locales, des animateurs de l'AFWB et des chercheurs qui restituent les connaissances produites sur la figue des At Maouche dans le département des sciences alimentaires de l'Université de Bejaïa.

Dans ce contexte, la coopérative des producteurs, les unités de transformation et les deux associations des figuiculteurs ne sont pas de simples arènes d'expression des savoirs managériaux d'organisation, de mobilisation et de coordination. Ils sont surtout des acteurs ancreurs qui consolident le lien entre la ressource et le territoire à travers l'expérimentation, la capitalisation, l'échange, la diffusion et l'hybridation entre savoirs savants et techniques de la sphère scientifique nationale et étrangère et des savoirs d'expériences liés au terroir de la sphère citoyenne (Landel, 2014).

Le 22 septembre 2016, la figue des At Maouche est reconnue officiellement au titre de l'IG par un arrêté du MADRP. Pour une protection de l'usage commercial du nom du produit et un accès facile à des marchés labellisés, les figuiculteurs ont mis en place un logo (Figure 2), qui « crée l'environnement visuel de la marque et participe à sa mémorisation » (Sintas, 2012, p. 100). La phase ultime de ce processus d'activation est la publication d'un livre consacré à la richesse de la figue des At Maouche, aux femmes et aux hommes qui la cultivent, aux savoirs et aux savoir-faire qu'elle mobilise et à l'expérience de transmission, d'acquisition et de consolidation des connaissances autour de la transformation de la figue qu'ont vécu les femmes du Gard et de la Kabylie.

Si les producteurs des At Maouche ont pu faire avancer le processus de spécification de la figue, l'arrivée du label a bouleversé cette trajectoire. Les retombées attendues, notamment financières (profits, subventions, prise en charge des participations aux foires nationales et internationales, participations à des séminaires et formations, etc.), de l'obtention du label suscitent des convoitises, ravivent les conflits un temps étouffés, stimulent la compétition et cristallisent les controverses entre les producteurs. En effet, les dynamiques actuelles à l'œuvre témoignent des ambiguïtés d'une spécification en apparence réussie.

Les divergences d'objectifs et d'intérêts entre les producteurs mettent en évidence la fragilité de leurs structures collectives organisationnelles et de production, qui risque de compromettre ce processus d'activation et d'aboutir à terme, à la banalisation de la ressource (cf. section IV). Quasi simultanés et systématiques aux processus de spécification (Landel, 2020), les processus de banalisation observés sur le terrain sont multiples: exportations exclusivement dominées par des opérateurs privés venant des grandes villes comme Alger et bien insérés dans les rouages du commerce international, prépondérance des grossistes dans la commercialisation de la figue y compris en dehors de la Kabylie, traçabilité et identification quasi inexistantes de la figue labellisée du fait de non recours au logo et sa commercialisation sous le même emballage et dénomination que la figue non labellisée. En outre, l'arrivée des deux industriels étrangers à l'aire du label et à l'activité agricole dans la coopérative s'est traduite par la perte de contrôle de celle-ci par les figuiculteurs et la prééminence des logiques de filière par l'orientation de la grande partie de la production à la transformation et l'exportation. Il en résulte une quasi-absence d'offre de la figue à l'état brut sur le marché local et, par là même, la flambée des prix qui passent de 500 DA/kg avant la labellisation à 2300⁸ DA/kg en 2022. Ces fragilités empêchent, à présent, la combinaison de la figue à d'autres ressources et son insertion dans un modèle d'une offre spécifique de biens et services de qualité territoriale et, par conséquent, l'acquisition du statut de la ressource territoriale.

RISQUES DE BANALISATION

En dépit de l'élargissement de la dynamique de valorisation à plusieurs acteurs, de la formation de divers réseaux de coopération, du succès de la fête annuelle de la figue, de l'acquisition et du renforcement des savoir-faire des producteurs et des acteurs publics, on peut se demander si le processus de spécification de la figue des At Maouche est véritablement approprié par les figuiculteurs. Par ailleurs, l'action collective semble présenter des signes d'essoufflement au sein des structures organisationnelles et coopératives. En effet, les observations montrent qu'en dépit de leur apparente stabilité, ces structures présentent des bases relativement fragiles et que l'on peut y déceler des logiques d'exclusion et d'accaparement à différentes échelles. Enfin, des problèmes existent au niveau de l'aire du label: portant théoriquement sur 21 communes, elle semble se réduire quasi-exclusivement à la commune des At Maouche. On peut se demander si cette aire existe vraiment dans les faits, et pas seulement dans le cahier des charges.

La fragilité de l'action collective est d'autant plus sérieuse que les deux associations en charge de porter la dynamique de spécification de la figue des At Maouche sont en manque, d'une part de légitimité et, d'autre part, d'organisation et de capacités d'animation propres. Ni l'une ni l'autre ne représente effectivement l'aire du label. L'AF-CAM est trop petit en ne représentant que les seuls figuiculteurs de la commune des At Maouche, alors que l'AFWB est trop grande en représentant tous les figuiculteurs du département de Bejaïa, y

Figure 2. Logo de la figue des At Maouche



8 Le 7/04/2022, la parité Euro/Dinar algérien sur le marché officiel est de 1 euro pour 148,0795 DA.

compris donc ceux qui sont hors de l'aire du label. Par ailleurs, L'AF-CAM ne possède ni local ni animateur permanent pour s'occuper de la gestion quotidienne des dossiers de l'association, alors que le contrat de travail des deux animateurs de l'AFWB dépend de l'aide de l'ambassade de France.

Ajouté à cette indigence de moyens, les deux associations n'ont pas une vision commune du futur du projet de spécification et poursuivent, chacune de leur côté, des objectifs qui leurs sont propres. L'AFWB travaillerait avant tout pour les intérêts d'un groupe restreint, celui des membres de la coopérative, alors que l'AFCAM tenterait de reconstruire une démarche collective en projetant, d'une part, des actions parallèles à celles de l'AFWB, mais que l'on souhaiterait ouvertes à toutes les communes de l'aire du label et, d'autre part, des projets plus ambitieux comme la création d'un conseil interprofessionnel de la figue et d'un office de la figue entre les wilayas de Sétif et de Bejaïa. Ces divergences de vue ont dégénéré en lourds conflits internes et accusations mutuelles que l'AFCAM a exprimé par le boycott⁹ de l'édition 2022 de la fête de la figue et le dépôt de plainte par le président de celle-ci à l'encontre d'un des animateurs de l'AFWB. La 20^e édition de la figue est organisée en 2023 par l'AF-CAM sans la participation de l'AFWB, qui, de son côté, a choisi de célébrer la 6^e édition de la foire de la figue à Akbou, commune hors de l'aire du label.

Si les démarches de qualification des produits de terroir exigent l'existence préalable d'un collectif de producteurs organisés au sein d'une association, ce n'est pas le cas pour les figuiculteurs des At Maouche dont les structures organisationnelles sont plutôt générées par le projet de labellisation, comme c'est le cas pour l'AFCAM, ou équipées au cours de celui-ci, comme c'est le cas pour l'AFWB. Les figuiculteurs semblent être pris de court par la tournure qu'a pris le processus de spécification de la figue en poursuivant, à partir de 2014, l'objectif d'obtenir le label IG.

Initié par le MADRP et approuvé par les figuiculteurs sans y être préparés, le projet de labellisation de la figue voit arriver, soudainement, de nombreux acteurs qui s'en sont emparés et dans lequel les figuiculteurs sont réduits désormais au rôle de simples récepteurs quasi-passifs de différents flux : financiers, discours, conseils et recommandations, connaissances, etc. Le MADRP, fidèle à ses politiques agricoles volontaristes, voulait faire aboutir au plus vite ce projet en accélérant les procédures administratives et réglementaires avant même que les figuiculteurs aient fini les consultations sur la définition de l'aire géographique du label et de son nom, la consolidation de leurs structures organisationnelles, de transformation et de commercialisation. Qui plus est, toutes ces actions sont menées simultanément avec les démarches de l'obtention du label avant même que le système national de labellisation des produits agricoles de terroir ne soit finalisé.

Dès sa création, la coopérative des figuiculteurs est victime d'une perception passiviste, celle de la coopérative agricole socialiste de production de la révolution agraire (CAPRA) de 1971, qui constitue jusqu'à à très récemment la seule expérience de regroupement des producteurs en Algérie. Dans l'esprit de certains figuiculteurs, celle-ci se présente comme une opportunité pour capter une part de la rente pétrolière. Les divergences d'opinions qui en résultent font que seulement 13 figuiculteurs, parmi ceux qui détiennent le plus de figuiers et majoritairement originaires de la commune des At Maouche et issus de la même famille, se sont lancés dans le projet. La prédominance et la mainmise de quelques familles sur le fonctionnement de la coopérative contraint, juste quelques années après sa création, sept (7) de ses membres fondateurs à la démission avant l'arrivée de deux industriels étrangers, à la fois à l'aire du label et à l'activité

figuicole. Fermée à une démarche collective et affaiblie par le petit nombre de ses adhérents, cette coopérative semble être aujourd'hui en attente en ne se manifestant que lors de la fête de la figue et la transformation de la figue fraîche durant la saison. Pour écouler leur production, les figuiculteurs, constitués essentiellement de petits paysans, se tournent alors vers les grossistes qui leur offrent l'avantage d'acheter la totalité de leurs stocks tout en les payant comptant.

La délimitation géographique de l'aire de production et le choix du nom du label portent en eux les germes de l'exclusion et de la division qui ont généré un fort sentiment de résignation. Le processus de labellisation est parti, dès le départ, sur des bases précaires. L'appellation du label, qui porte le seul nom de la commune des At Maouche, cristallise les controverses. De nombreuses communes ont contesté cette appellation et reprochent aux figuiculteurs des At Maouche d'usurper l'identité de la figue de toute une région et de vouloir bénéficier seuls de la notoriété de celle-ci. Cela s'est traduit par le refus de ces communes d'intégrer l'aire du label dont la majorité des membres est de la commune des At Maouche, alors que dans 14 communes on n'y enregistre aucune adhésion. Jaloux et fiers de la qualité de leurs figues, les producteurs de la commune des At Maouche, par peur de voir l'élargissement de la zone de production à d'autres communes porter atteinte à la grande réputation de leur produit, ont tenté de restreindre l'aire géographique du label à la seule commune des At Maouche.

La durabilité du processus de spécification de la figue des At Maouche est d'autant plus aléatoire que le processus de labellisation est largement dominé et porté par des acteurs exogènes étrangers et nationaux à l'aire géographique. L'essentiel des actions qui ont lui permis d'atteindre le stade où il est aujourd'hui a été initié, financé et organisé par ces acteurs.

CONCLUSION

Le bilan du processus de spécification de la figue des At Maouche est plutôt mitigé. D'une part, la valorisation patrimoniale a réalisé des avancées appréciables à travers la préservation d'une espèce végétale emblématique de la Kabylie (dimension écologique), l'acquisition de nouvelles connaissances techniques et organisationnelles par les producteurs (dimension sociale)¹⁰ et la multiplication de la ressource et des savoirs faire qui lui sont associés (dimension patrimoniale). D'autre part, la valorisation marchande au travers de la mise en filière du produit est confrontée à de multiples défis que les agriculteurs ne peuvent surmonter sans l'appui des pouvoirs publics, qui reste en deçà des attentes.

Les observations sur le terrain laissent penser que la trajectoire future de ce processus de qualification reste incertaine. Comme toute patrimonialisation, celui-ci est un processus évolutif, contingent et conditionné par les rapports de pouvoirs entre acteurs (Michon et al., 2016). Si les producteurs, à travers leurs associations de la wilaya et de la commune, ont joué un rôle très important notamment à travers la mise en scène du produit dans les foires locales et internationales, le processus de labellisation est largement dominé et porté par les acteurs exogènes à l'aire géographique du produit, posant ainsi la question de l'appropriation de la démarche par les figuiculteurs. Tous les choix techniques et organisationnels ainsi que les flux financiers les plus importants, et qui déterminent l'avenir de la figue des At Maouche, émanent des acteurs exogènes étrangers (experts européens, ambassade de France, associations BEDE et Penja-figas) et nationaux (investisseurs d'Akbou). Nous pouvons donc légitimement nous demander quelle trajectoire ce processus de spécification poursuivra une fois que ces acteurs se seront retirés du projet ?

⁹ Compte rendu de la réunion de l'AFCAM du 15 septembre 2022.

¹⁰ On peut citer également l'émancipation de la femme rurale par la valorisation de ses compétences au travers des multiples tâches dont elle s'occupait pendant ce processus de spécification.

La labellisation de la figue des At Maouche apparaît comme un processus expéditif d'une spécification par le haut. L'État algérien, fidèle à ses politiques agricoles volontaristes, est le principal instigateur de cette démarche. Par ailleurs, le circuit de commercialisation est dominé par les grossistes qui accaparent l'essentiel de la valeur ajoutée. Face à cette multiplicité d'acteurs puissants, les producteurs sont en position de faiblesse, ce qui se traduit par une perte d'autonomie et un manque de maîtrise de la trajectoire de spécification de la figue. On assiste ainsi à un découplage entre, d'une part, les activités de production qui demeurent encore entre les mains des figiculteurs et, d'autre part, les activités de transformation et de commercialisation qui leur échappent en grande partie.

La ressource « est dite territoriale lorsqu'elle émerge, se structure et se réalise avec et par la territorialisation » (Lajarge & Pecqueur, 2011). Or, dans le contexte des At Maouche, caractérisé par des structures collectives fragiles, une démarche de labellisation initiée par le haut et portée par des acteurs extérieurs, une faible autonomie financière et matérielle des figiculteurs, les possibilités d'une construction territoriale sont très limitées. L'aire du label s'apparente davantage à un territoire de projet (Landel, 2011) voulu par l'État algérien et obéissant aux cadres d'action définis par lui-même qu'à un projet de territoire construit par les acteurs des At Maouche. À ce stade de valorisation, la figue des At Maouche ne remplit pas encore les conditions lui permettant d'acquérir le statut de la ressource territoriale spécifique.

RÉFÉRENCES

Abdollah, A., Bouaaid, H., Michon, G. & Boujrouf, S. (2016). « Tourisme et valorisation des spécificités locales L'exemple de l'artisanat du tapis à Taznakht », In : Berriane M. & Michon G (Eds.), *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèles ?* : 311-327.

Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (2020). *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens*, Laboratoire Population-Environnement-Développement, Les Impromptus du LPED, 392 p.

Aderghal, M., Mourow, M., Geneviève, M., Adam, A. & Romagny, B. (2020). « Y'a-t-il un processus de construction d'une spécificité territoriale autour du figuier de Barbarie dans les montagnes Ait Baâmrane (arrière-pays de Sidi Ifni) ? ». In : Aderghal M., Genin D., Hanafi A., Landel P.-A. & Michon, G. (Eds.), *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* : 267-283.

Aderghal, M., Karroud, B. & Michon, G. (2020). « Le lavandin à Oulmès (Plateau central marocain). La trajectoire perturbée d'une spécificité en construction ». In Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (Eds.), *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* : 161-175.

Akerkar, A. (2021). Retour sur la gouvernance territoriale et l'action publique en Algérie, traduction locale de la Politique de Renouveau Rural, *Mondes en développement*, 49(1) : 129-148.

Akerkar, A. (2019). « La trajectoire des politiques de développement rural en Algérie : des politiques publiques sectorielles à l'action publique territoriale ». In : Dirèche, K. (Eds.) *L'Algérie au présent, Entre résistances et changements*, L'Harmattan : 161-176.

Akerkar, A. (2015). Les animateurs de projets de développement rural en Algérie, l'idéal désenchanté de la participation villageoise, *Alternatives Rurales*, 3 : 1-13.

Bachir Bey, M. (2015). Étude de l'effet du séchage sur les caractéristiques physico-chimiques, les propriétés anti-oxydantes et les profils phénoliques de variétés de figues (*Ficus carica* L.). Thèse de doctorat, Filière Biologie, Option Biochimie. Université de Bejaïa.

Bedrani, S., Djenane, A.-M., Hacherouf, H. & Laribi, S. (2009). « Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens : l'exemple algérien ». In : Campagne, P. & Pecqueur, B. (Eds.), *Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens*, CIHEAM, RAFAC, UMR Pacte territoires : 41-81.

Ben Hounet, Y. (2008). Gérer la tribu ? Le traitement du fait tribal dans l'Algérie indépendante (1962-1989), *Cahiers d'études africaines*, 191 : 1-20.

Bessaoud, O. (2016). Les réformes agraires postcoloniales au Maghreb : un processus inachevé, *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 63(4) : 115-137.

Bessaoud, O. (2013). Aux origines paysannes et rurales des bouleversements politiques en Afrique du Nord : L'exception algérienne, *Maghreb-Machrek*, 215 : 9-28.

Bessaoud, O. & Petit, M. (2009a). Mediterranean Rural Territories, *New Medit*, 8(3) : 4-11.

Bessaoud, O., Antonelli, A. & Pugliese, P. (2009b). Améliorer la gouvernance rurale. In : MediTerra « Repenser le développement rural en méditerranée », CIHEAM, Pan Bleu, Presses de Sciences Po : 277-308.

Betry, N. (2003). La patrimonialisation des fêtes, des foires et des marchés classés « sites remarquables du goût » ou la mise en valeur des territoires par les productions locales. *Ruralia*, 12(3) : 1-9.

Boisseaux, S., Laessle, M., Tippenhauer, L. & Knoepfel, P. (2013). Une Approche ressourcielle du patrimoine alimentaire, *Food Geography*, 2:10-21.

Boisvert, V. (2013). Marchandisation ou patrimonialisation ? L'économie de la biodiversité en perspective. In : Juhé-Beaulaton D., Cormier-Salem M.-C., De Robert P. & Roussel, B. (Eds.) *Effervescence patrimoniale au Sud : Entre nature et société*. IRD éditions : 27-54.

Camagni, R. (2006). Conclusion et regard sur l'avenir. In : Camagni, R. & Maillat, D. (Eds.) *Milieus innovateurs, Théories et politiques*. Economica, Anthropos, Paris : 447-455.

Camagni, R. (2004). Natural and cultural resources and the role of the local milieu: towards a theoretical interpretation. In : Camagni R., Maillat, D. & Matteacioli, A. (Eds.) *Ressources naturelles et culturelles, milieu et développement local*, GREMI, EDES, Neuchâtel : 291-298.

Camagni R., Maillat, D., Matteacioli, A. (2004). *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, EDES, Neuchâtel.

Camagni, R., Maillat, D., Matteacioli, A. & Perrin, J.-C. (1999). Le paradigme du milieu innovateur dans l'économie spatiale contemporaine. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3 : 425-428.

Campagne, P. & Pecqueur, B. (2017). Le développement territorial dans les pays méditerranéens : nouvelles activités, nouvelles gouvernances, nouvelle théorie du développement rural ? 54^e Colloque de l'ASRDLF, 5-7 juillet, Athènes.

Campagne, P., Dababi, M. & Pecqueur, B. (2009). A propos du projet « Jessour et Ksour de Béni Khédache » : quelques réflexions sur la gouvernance du développement territorial dans les zones difficiles, Colloque DELZOD « Sociétés en transition et développement local en Zones difficiles ».

Campagne, P. (2007). Mondialisation et développement des zones intermédiaires du Maghreb. Quelques questions économiques et sociologiques. In : « Devenir de la société rurale, développement économique et mobilisation sociale ». El Maarif El Jadida, Rabat.

Chatibi, S., Casabianca, F. & Genin, D. (2020). La viande de chevreau de l'arganeraie : une spécificité embarrassante ? Heurs et malheurs d'une initiative de certification, in « L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens ». In Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (Eds.), *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* : 133-158.

Colletis, G. & Pecqueur, B. (2005), Révélation de ressources spécifiques et coordination située, *Revue Économie et Institution*, (6-7):1-16.

Colletis, G. & Pecqueur, B. (1993), « Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives » ? *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3 : 490-507.

Cousin, S. (2003). *L'identité au miroir du tourisme. Usages et enjeux des politiques de tourisme culturel*. Thèse de doctorat de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris.

De Myttenaere, M. (2011). Tourisme rural et valorisation des ressources alimentaires locales : Le cas de l'AOP fromage de Herve, *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 57 : 37-51.

Di Méo, G. (1994). Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle. *Espaces et Sociétés*, 78 : 15-34.

Genin, D., Alifriqui, M., & Genin, M. (2020). L'émergence de la culture du figuier de Barbarie en zone pré-saharienne marocaine (Région de Sbouya-Sidi Ifni) : incidences paysagères et socio-territoriales. In: Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (Eds.). *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* : 88-113.

Djenane, A-M. (1998). Ajustement structurel et secteur agricole. *Les Cahiers du CREAD* n° 46 : 123-134.

Dubeuf, J-P. (2020). Les spécificités locales et l'action publique dans les arrière-pays méditerranéens : logique de muséification, mise en scène ou levier de développement ? in « *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens*. In: Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (Eds.). *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* : 355- 365.

Dubeuf, J.-P., Araba, A., Casabianca, F., Chatibi, S., Sorba, J., Linck, T. & Lacombe, N. (2013). Représentations dissociatives de l'élevage caprin par les différents acteurs de l'arganeraie : des enseignements pour l'organisation d'un développement territorial basé sur la complémentarité de plusieurs activités. Présenté au Séminaire FAO CIHEAM sur les systèmes de production, Tanger, MAR (2013-06-10 - 2013-06-13).

Elloumi, M. (2020). Le développement territorial comme alternative pour les régions marginales en Tunisie, entre mythe et réalité, in « *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens*. In: Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (Eds.). *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* : 366-383.

Essaid, T. (2002). L'administration locale algérienne : les enjeux de la décentralisation, *Revue du CENEAP*, 25 : 73-103.

Faure, M. (1999). Un produit agricole «affiné» en objet culturel. Le fromage beaufort dans les Alpes du Nord, *Terrain*, 33 : 81-92.

Farès, A. et Michon, G. (2020). Au pays du cèdre, l'ancrage territorial ravive le local. Cas de la Réserve de cèdres du Chouf, In: Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (Eds.). *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* : 67-87.

François, H. Hirczak, M. & Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5 : 683-700.

Hanafi, A. & Bouaabad, H. (2020). Entre fausse authenticité et innovation authentique : bilan de deux trajectoires des tapis de Taznakht (Haut Atlas marocain) et des Matmata Centraux (Sud-Est tunisien). In: « *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens*, in Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (Eds.). *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* : 329-353.

Janin, C., Peyrache-Gadeau, V., Landel, P.-A., Perron, L., Lapostolle, D. & Pecqueur, B. (2016). L'approche par les ressources : pour une vision renouvelée des rapports entre économie et territoire. In: Torre T., & Vollet, D (Eds.) « *Partenariats pour le développement territorial* », Editions Quae : 149-163.

Janin, C. & Perron, L. (2014). *Valoriser les ressources territoriales : des clés pour l'action- Repères théoriques*, Vassel Graphique, 27 p.

Janin, C., Grasset, E., Lapostolle, D. & Turquin, E. (2011). *L'ingénierie, signe d'intelligence territoriale ?* Economica/Anthropos.

Kébir, L. (2006). Ressource et développement régional, quels enjeux ?, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5 : 701-723.

Lacroix, A.-J., Mollard, A. & Pecqueur, B. (2000). Origine et produits de qualité territoriale : du signal à l'attribut. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4 : 683-706.

Lacroix-Ay, Mollard A., Pecqueur B. (1998). Politiques de développement et rente de qualité territoriale des produits alimentaires. Colloque «Gestion des territoires ruraux sensibles», Cemagref-Engref, Clermont-Ferrand, 15 p.

Koop, K., Landel, P.-A & Pecqueur, B. (2010). Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique, *EchoGéo*, 13 : 1-13.

Lajarge, R. & Pecqueur, B. (2011). Ressources territoriales : politiques publiques et gouvernance au service d'un développement territorial générant ses propres ressources. Projet Ressterr, Rhône-Alpes Série Les 4 pages PSDR3.

Landel, P.-A. (2020). Des milieux ancreurs de spécificités, Le cas des terrasses ardéchoises et cévenoles. In Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (Eds.). *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens* : 284-304

Landel, P.-A. & Senil, N. (2016). De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale, Glon, E. & Pecqueur, B. (Eds.) « *Au cœur des territoires créatifs, proximités et ressources territoriales* », Presses Universitaires de Rennes : 237-245.

Landel, P.-A., Gagnol, L. & Oiry-Varacca, M. (2014). Ressources territoriales et destinations touristiques : des couples en devenir ? Les expériences de production du safran à Taliouine (Maroc) et de l'oignon dans l'Aïr (Niger), *Revue de géographie alpine*, 102(1) : 1-16.

Landel, P.-A. (2011). L'exportation du « développement territorial » vers le Maghreb : du transfert à la capitalisation des expériences ». *L'Information géographique*, 75(4) : 39-57.

Landel, P.-A. & Senil, N. (2009). Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement, *Développement durable et territoires*, 12 : 1-16.

Lazarev, G. (2008). *Territoires et développement rural en méditerranée*, CIHEAM, 118 p.

Linck, T. & Barragan, E. (2009). Une indication géographique pour détourner les patrimoines pastoraux ? Le cas du Queso Cotija (Mexique), *Autrepart*, 2(50) : 187-202

Lombet, C., Poizat, M. & Boulahouat, N. (2016). *Passions de figues*. Imprimerie Mauguin, Blida.

Maillat, D. (2006). « Milieux innovateurs et nouvelles générations de politiques régionales. » In Camagni, R. & Maillat, D. (Eds.) *Milieux innovateurs, Théorie et politiques* », Economica: Anthropos : 428-445.

Maillat, D. & Matteaccioli, A. (2004). « Milieu innovateur et ressources patrimoniales, introduction. » In Camagni, R., Maillat, D. & Matteaccioli, A. (Eds.) *Ressources naturelles et culturelles, milieu et développement local*, GREMI, EDES, Neuchâtel : 1-15.

- Maillat, D. (1994). « Comportements spatiaux et milieux innovateur ». In Aury J.-P., Bailly, A., Derycke, P.-H. & Huriot, J.-M. (Eds.) *Encyclopédie d'économie spatiale: Concepts Comportements-Organisation*, Economica, Paris: 255-262.
- Maillat, D., Crevoisier, O. & Lecoq, B. (1993). « Réseaux d'innovation et dynamique territoriale: le cas de l'arc jurassien ». In: Maillat, D., Quévit, M. & Senn, L. (Eds.) *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs, un pari pour le développement régional*, GREMI, EDES: 17-50.
- Matteaccioli, A. & Tabaries, M. (2006). « Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ». In: Camagni, R. & Maillat, D. (Eds.), *Milieux innovateurs, Théorie et politiques*, Economica: Anthropos, Paris: 3-19.
- Michon, G., Aderghal, M., Berriane, M. & Landel, P.-A. (2020). « La rose du M'Goun. Un bon exemple pour réfléchir les relations entre ancrage, patrimonialisation et banalisation ». In « L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens ». In: Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A., Michon, G. (Eds.), *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens*: 115-131.
- Michon, G., Berriane, M., Romagny, B., & Skounti, A. (2016). « Les enjeux de la patrimonialisation dans les terroirs du Maroc ». In: Berriane, M. & Michon, G. (Eds.), *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine*: 161-179.
- Mollard, A. (2001). Qualité et développement territorial: une grille d'analyse théorique à partir de la rente. *Économie rurale*, 263:16-34.
- Mollard, A. & Pecqueur, B. (2007). De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de services. Histoire succincte d'une recherche, *Économie rurale*: 110-114.
- Muller, P. (2011). *Les politiques publiques*, Paris, Presses universitaires françaises: 128 p.
- Oiry-Varacca, M. (2013). Du tourisme de randonnée au tourisme patrimonial. L'identité, levier de recompositions territoriales dans la vallée des Aït Bouguemez (Haut-Atlas, Maroc) ?, *Cahiers de géographie*, 14: 45-56.
- Pecqueur, B. (2005). « Le développement territorial: une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud ». In: Antheaume, B. & Giraut, F. (Eds.), *Le territoire est mort, vive les territoires!*, IRD, Paris: 295-316.
- Pecqueur, B. (2002). Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activités ?, *Montagnes Méditerranéennes*, 15: 123-127.
- Pecqueur, B. (2001). Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, *Économie rurale*, 261: 37-49.
- Perron, L. & Janin, C. (2014). Valoriser les ressources territoriales: des clés pour l'action, guide méthodologique. www.suaci-alpes.fr/-Ress-Terr-
- Peyrache-Gadeau, V., Janin, C. & Perron, L. (2009). Des produits aux ressources - Modes de différenciation et construction territoriale, le coffret des Chambaran. 46^e colloque de l'ASRDLF. 6-8 juillet, Clermont-Ferrand.
- Peyrache-Gadeau, V. (2004). Ressources patrimoniales – milieux innovateurs. Variation des durabilités des territoires, *Montagnes Méditerranéennes*, 20: 7-19.
- Romagny, B. (2009). L'IGP Argane, entre patrimonialisation et marchandisation des ressources, *Maghreb – Machrek*, 4: 85-114.
- Ruf, T & Mahdane, M. (2020). « Les spécificités des territoires hydrauliques des arrière-pays méditerranéens et leurs contributions éventuelles au développement local durable ». In Aderghal, M., Genin, D., Hanafi, A., Landel, P.-A. & Michon, G. (Eds.), *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens*: 199-221.
- Salhi, M.-B. (1999). Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique: le cas de la Kabylie, *Insaniyat*, 8: 21-42.
- Senil, N. & Landel, P.-A. (2016). « De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale ». In Glon E., & Pecqueur, B. (Eds.), *Au cœur des territoires créatifs, Proximités et ressources territoriales*, Presses Universitaires de Rennes: 237-45.
- Senil, N., Geneviève, M., Aderghal, M., Berriane, M., Boujrouf, S., Furt, J., Moizo, B., Romagny, B., Sorba, J.-M. & Tafani, C. (2014). Le patrimoine au secours des agricultures familiales ? Éclairages méditerranéens, *Tiers Monde*, 220: 137-158.
- Senil, N., Hirczak, M., François, H. (2006). Diagnostic de territoire et ressource territoriale: apports croisés et opérationnalité, Workshop, « Les dynamiques territoriales: quelles nouveautés ? » I.R.E.G.E. - E.D.Y.T.E.M., Mar 2006, Chambéry-Annecy, France.
- Sintas, S. (2012). « De la patrimonialisation des produits agroalimentaires à la création de la marque-pays « CATALUNYAM ! Une approche de la formation identitaire territoriale Catalane ». In: Fournier, L.-S., Crozat, D., Bernier-Boissard, C. & Chastagner, C. (Eds.), *Patrimoines et valorisation des territoires*: 91-103.
- Vernières, M. (2011). *Patrimoine et développement, études pluridisciplinaires*, GEMDEV-Karthala, Paris.
- Zouaimia, R. (2002). L'introuvable pouvoir local, *Insaniyat*, 16: 31-53.